



LA GRUYÈRE



Journal indépendant, politique et agricole

paraissant les mardi, jeudi et samedi.

Supplément bimensuel gratuit : L'ÉCHO LITTÉRAIRE

ABONNEMENTS

Suisse 1 an Fr. 9.—
 » 6 mois » 4.50
 Etranger 1 an » 16.—
 » 6 mois » 8.—
 payable d'avance.

Prix du numéro : 10 cent.

Téléph. Appart. : 197

Imprimerie et Administration : Rue de la Sionge, Bulle.

Téléph. Bureau : 150

On s'abonne dans les bureaux de poste moyennant 30 cent. en plus.

HORAIRE B.-R. : Bulle, arr. 8^h, 11^h, (d. j. f. 15^h) 18^h, 20^h, (22^h) — Bulle, dép. 6^h, 9^h, (10^h) 13^h, 18^h, (20^h)

ANNONCES

Canton de Fribourg 20 ct.
 Suisse 25 »
 Etranger 30 »
 Annonces mortuaires
 et rétractations 30 »
 Réclames 50 »
 S'adresser à Publicitas S. A.
 suisse de publicité

Aulour d'un cinquantenaire.

La manifestation qu'organisait l'autre soir la Chorale de Bulle en l'honneur des cinquante ans de présence comme membre actif de M. Charles Morel ne fut pas seulement une charmante et inoubliable fête du cœur, mais aussi une émouvante et profonde leçon de sociologie pour ceux qui prennent la peine de méditer le sens des choses et des événements. Certains orateurs surent d'ailleurs faire ressortir ce côté d'une manifestation qui s'éleva par la noblesse des pensées exprimées et la dignité des sujets que l'on aborda au-dessus d'une simple fête de famille.

La vie est toute faite de ces petits « riens » auxquels faisait habilement allusion M. Troyon. C'est le chapellet, l'enchaînement de ces riens ajoutés les uns aux autres qui constitue la trame de nos jours. Et c'est dans la façon de les comprendre et de les apprécier que réside le secret du bonheur. Les grandes occasions où l'héroïsme naît de lui-même, comme la lâcheté d'ailleurs, ne sont pas de tous les jours. Nous ne les supporterions pas, si bien trempés que nous soyons.

Quand on passe en revue une activité de cinquante années au sein d'une famille, qu'il s'agisse de celle où nous sommes nés ou d'une famille plus grande et plus diverse telle qu'une société locale, il faut reconnaître qu'on est en face d'une somme de dévouements et de sacrifices peu commune : autant de « riens » qui se sont accumulés mais aussi qui, à la longue, ont laissé un sillon bien marqué, si bien marqué qu'ils peuvent servir de ligne de conduite aux jeunes qui viennent d'entrer dans la carrière. Cinquante années de labeur au sein d'une même société, c'est sans nul doute un record, puisqu'au sein des 4000 chanteurs vaudois — et l'on sait combien les Vaudois aiment chanter — trois seulement ont l'avantage d'atteindre à cet honneur.

Avec quelle douce émotion le jubilaire ne songe-t-il pas, sans doute, à ces années déjà lointaines où, tout jeune homme, il fit ses premières armes, connut les premières angoisses des concours et en même temps les premières ivresses de la victoire ! Combien de souvenirs, d'épisodes, de tableaux cinématographiques ne passent-ils pas en fantasmagoriques tourbillons dans son cerveau ! Il reçoit par la pensée les figures des disparus, les vieux d'alors, puis celles des amis d'école et de jeunesse, dont les rangs déjà se sont éclaircis, puis toutes celles qui se sont suivies plus tard, puis enfin celles qui restent et parmi lesquelles il a banché. Quelle sarabande folle de traits vaques ou précis, de caractères de toutes sortes avec lesquels il vécut pourtant en bonne harmonie ! Et puis, il y a les souvenirs du labeur partagé, des heures sombres contre lesquelles il fallut s'armer parfois : tous les recoins des événements qui se suivent... sans se ressembler.

On l'a dit et répété bien souvent : la vie de société est une excellente, la meilleure école de civisme et celle qui est le mieux à la portée de tous. On l'a dit, mais il ne faut pas se lasser de le répéter, car souvent, au village surtout, les sociétés ne rencontrent pas l'appui qu'elles méritent. Et pourtant, c'est là qu'elles sont le plus nécessaires, parce que c'est là qu'on a le plus besoin d'apprendre les belles relations sociales, les règles de la discipline de la vie et les avantages de la solidarité. D'aucuns prétendent que les sociétés arrachent le jeune homme, la jeune fille, à la famille. Encore faut-il bien distinguer entre l'usage normal de la vie de société et l'abus. La société ne doit pas aller avant la famille ou les devoirs professionnels. Elle ne peut et ne doit être qu'un accessoire. Mais, disons d'emblée que la vie familiale, avec toutes ses joies intimes, tous ses attraits, ne suffit pas à l'homme, POUR LA BONNE RAISON

QUE CELUI-CI EST APPELÉ A VIVRE EN SOCIÉTÉ. Or, celle-ci demande un apprentissage. Combien souvent ne voit-on pas de ces citoyens au caractère impossible, qui ne comprennent rien en dehors de leur intérêt propre et immédiat, qui ne savent jamais s'élever au-dessus du terre-à-terre de la vie quotidienne, pour qui l'idéal est un mythe et l'esprit de sacrifice un article de bazar propre à amuser les enfants ! Combien souvent n'assistons-nous pas à ces scènes où, indigné d'une démocratie, l'individu ne sait se défendre que par l'injure et, au lieu de se soumettre à la décision de la majorité, part en claquant des portes et on proférant les menaces les plus inconséquentes et les plus absurdes. Dans certains villages surtout, l'éducation civique est à faire complètement. Et Dieu sait combien rares sont les moyens d'arriver au but et d'approcher certains citoyens qui ne connaissent pas l'« abc » de la vie publique.

La société, la bonne société, bien entendu, celle qui exige de la discipline, de la solidarité, de la démocratie, rend dans cet ordre d'idées les services les plus signalés. Non seulement les angles trop vifs s'aplanissent, mais on apprend à y discuter objectivement, à prendre contact sans éclats avec l'opinion d'autrui, à apprécier le charme des relations amicales et de l'ordre librement consenti. On s'exerce aux difficultés du pouvoir ; on apprend le métier de chef, en petit, si vous voulez, mais normalement, en suivant les échelons. Combien de syndics, de conseillers, de magistrats de nos bourgs et de nos villages ont commencé par là ! C'est dans le sein des sociétés qu'ils se font connaître et apprécier, là qu'ils ont fourbi leurs premières armes et qu'ils ont essayé l'art difficile et parfois ingrat de commander.

A un autre point de vue, la société est un délassement bienfaisant. Après les durs labeurs du jour et les soucis de l'existence matérielle, le fait de se sentir dans un cercle d'amis, de travailler pour un même idéal, EN DEHORS DES CONSIDÉRATIONS ÉCONOMIQUES ET INTÉRESSÉES QUI NOUS TIENNENT DANS LEUR TENAILLE, constitue un essor précieux vers les sphères de la pensée, du Beau et du Vrai. Et nous avons si grand besoin, aujourd'hui, de l'idéal, de l'équilibre qui donne un sens à la vie, crée les dévouements et embellit les relations sociales qu'il faut avoir soin de profiter de toutes les occasions qui peuvent s'offrir de les faire pénétrer comme une lumière dans la nuit, comme une consolation d'un ordre supérieur au sein des misères terrestres. Si peu de rayons nous invitent à regarder en haut et tant de ténèbres rivent nos yeux à la terre ! Qu'au moins on laisse aux jeunes et aux vieux la possibilité d'entrevoir de temps à autre un peu de ciel bleu et de cultiver la « petite fleur de l'amitié » qui prospère habituellement dans nos sociétés.

La leçon qui s'élève de la manifestation de samedi dernier n'est-elle pas là qui nous invite ? Il faut que l'on comprenne ainsi, dans tous les milieux, le rôle et la mission des sociétés locales. On les appréciera mieux aussi, alors.

Petite Revue

ÉTRANGER

M. Schober à Paris et à Londres

Lors de ses visites à Rome et à Berlin, le chancelier d'Autriche, M. Schober, avait argué de la nécessité pour son gouvernement de demeurer en excellentes relations avec tous ces voisins. On se souvient que des polémiques diverses s'étaient produites à cette occasion. D'aucuns voyaient dans ces voyages une évolution de la politique autrichienne. Finalement, on comprit qu'il ne s'agissait bien réellement que de relations de bon voisinage ou peut-être d'amélioration des rapports économiques existants.

Aujourd'hui, le chef du gouvernement de Vienne déclare qu'il est venu à Paris et à Lon-

dres pour y remercier en personne la France et la Grande-Bretagne de l'appui large et généreux que ces deux nations prêtèrent à l'Autriche à l'heure où elle menaçait de s'écrouler sous l'effet de l'amputation lamentable que venait de lui faire subir le traité de St-Germain. Il est impossible pour le moment de savoir quel a été le sens général des entretiens qui eurent lieu à Paris entre M. Schober et les chefs de la politique française. Sans doute certains problèmes ont-ils été abordés dans le détail et certaines éventualités entrevues, mais il est infiniment probable que le chancelier autrichien s'est contenté de solliciter encore l'appui du gouvernement français dans la tâche de reconstruction économique de l'Autriche qu'il s'est imposée. D'autre part, le fait qu'on porte dans toutes les capitales un si vif intérêt aux visites de M. Schober dit assez que la renaissance de l'Etat autrichien n'est indifférente à personne. Il s'agit, à vrai dire, d'une nation réduite à sa plus simple expression. Mais Vienne demeure une capitale importante, un centre intellectuel de premier ordre, et l'ancienne clef de voûte de l'empire des Habsbourg pourrait parfaitement, à la longue, devenir le centre d'une confédération des Etats danubiens. Pour le moment, la réalisation de ce rêve tant caressé dans certains milieux est impossible. Le souvenir de la défaite est encore trop cuisant et la crainte d'un retour au pouvoir des Habsbourg trop proche. D'ailleurs, les Etats nés de la monarchie dualiste tiennent trop à leur indépendance pour en sacrifier une seule parcelle à la réalisation d'un idéal qui, pour le moment, n'est pas le leur. Mais la possibilité d'un rapprochement reste ouverte.

Il s'agit donc bien pour l'Autriche de se faire au nouveau régime, de consolider sa situation économique et de stabiliser ses institutions. Le chancelier Schober, digne héritier de Mgr Seipel, à qui la nouvelle Autriche doit tant, s'efforce de mener à bien la tâche qu'il assume. Comme son prédécesseur, il s'est rendu compte que seules des relations très cordiales peuvent lui assurer les concours étrangers dont il a besoin dans maints domaines et la visite qu'il fait en ce moment à Paris et à Londres n'est qu'un élément de la ligne de conduite qu'il s'est tracée et dont on peut le féliciter. On sait d'ailleurs que la France est liée par des liens solides à la Petite-Entente, contre laquelle l'opinion autrichienne fut jusqu'ici plus ou moins muette. Le geste de M. Schober faisant le premier pas et venant solliciter l'amitié de la France est peut-être l'aube d'un rapprochement que chacun souhaite entre ce qui reste de l'Autriche et les Etats qui se sont élevés sur les ruines de l'ancien empire. Il y a là toute une série de questions qui se tiennent et dont il est difficile de discerner pour le moment les anneaux. Quoi qu'il en soit, tous les arrangements qui peuvent survenir dans cette partie de l'Europe ne peuvent que contribuer à la consolidation de la paix. Il faut donc de toute façon les faciliter et les encourager.

Tout homme tant soit peu au courant de la situation politique se rend facilement compte de l'importance de la bonne marche des affaires autrichiennes. En effet, soit que la nouvelle République disparaisse en formant une agglomération avec le Reich, soit qu'elle tente par des manœuvres quelconques de reconstituer l'ancien territoire impérial, ce n'est qu'au prix de troubles profonds et dont les effets sont imprévisibles qu'elle poursuivrait ces buts. Il faut donc se réjouir de l'attitude de M. Schober, dont la politique tend à doter son pays d'institutions viables et à l'enlourer d'amitiés précieuses qui lui permettront certainement de vaincre les difficultés qu'il doit encore traverser pour retrouver la tranquillité et la stabilité d'avant-guerre. Certains éléments rendent la tâche gouvernementale difficile. Ils exploitent encore la faute commise par les Alliés au lendemain de la guerre, lorsque ces derniers dépeçèrent l'Autriche sans toucher à l'intégrité territoriale proprement dite du Reich. Les pangermanistes ont encore la voix puissante en Autriche et le pouvoir doit compter avec eux. D'un autre côté, « Heimwehren » et jeunesses socialistes sont souvent aux prises et la police officielle doit être constamment sur ses gardes afin de ne pas permettre à ces organisations hors la loi de trouver une occasion de se montrer. Jusqu'ici, il

faudrait le dire à son honneur, le chancelier actuel a su, avec beaucoup de fermeté et de tact à la fois, tenir compte de tous ces facteurs divers et les soumettre d'une façon ou de l'autre et dans une certaine mesure à l'intérêt général et à ses vues personnelles sur la conduite politique de la nation autrichienne. C'est ainsi que le pays a consenti à ce traité d'arbitrage conclu récemment à Rome et qui supprime les éternelles causes de conflits qui persistaient dans les relations entre les deux pays. Le rapprochement avec l'Allemagne, d'autre part, a favorisé les rapports commerciaux et douaniers communs. Sans doute M. Schober obtiendrait-il de nouveaux avantages auxquels nous ne ferons pas allusion aujourd'hui, de ses visites à Paris et à Londres. Il est bien certain que le chef du gouvernement autrichien a choisi la bonne méthode : celle qui seule peut conduire au but et alléger le sort de la jeune République. En face des avances du distingué diplomate, les gouvernements se portent tout naturellement à la confiance et aux concessions. Et c'est le cas de répéter que l'on prend plus de mouches avec le miel qu'avec la cire.

P. S.

SUISSE

Encore le prix des alcools.

Le Département fédéral des finances adresse à la presse une longue communication relative aux mesures prises pour éviter la constitution de stocks d'alcool chez les particuliers.

Il faut remarquer que les alcools du pays n'ont subi aucune hausse, mais qu'ils ont été simplement contingentés. Donc, ni les produits destinés à la pharmacie ni ceux entrant dans la composition des parfums et des cosmétiques n'ont été majorés. Par contre, le Conseil fédéral a décidé de fixer à une limite de 120 % des livraisons faites antérieurement la vente de l'alcool aux intéressés, afin d'éviter des abus et la constitution de réserves qui eussent détruit l'effet de la loi du 6 avril pendant un très long temps.

Afin d'éviter le contingentement des alcools étrangers, qui eût entraîné des complications très sérieuses, le Conseil fédéral a par contre pris la décision de majorer les droits d'entrée qui les concernent de 100 %. Les récriminations de certains journaux sont donc déplacées et sans objet.

Au reste, l'élévation de la taxe douanière demeure insignifiante, puisqu'elle n'atteint pour un flacon de Coly, par exemple, qui coûte 18 francs, que le montant de 28 centimes. Les suites de telles mesures n'entraînent nullement les conséquences financières désastreuses pour la pharmacie et la parfumerie que d'aucuns annoncent. D'ailleurs, des mesures seront prises dans la nouvelle législation pour favoriser l'utilisation des alcools de bouche destinés à ces usages.

Le communiqué du Conseil fédéral se termine sur ces lignes judicieuses :

« Enfin, cette circonstance nous fournit l'occasion de constater que nos taxes sur ces articles de luxe sont insignifiantes comparativement à celles prévues sur les mêmes produits dans les autres pays. En Suisse, les charges fiscales sont lourdes, mais il y a chez nous beaucoup d'impôts plus douloureux que ceux prélevés sur les cosmétiques et les parfums.

On lutte contre l'impérialisme américain.

Le Conseil fédéral s'est activement occupé, dans sa séance de mardi, de la situation faite à certaines industries suisses, notamment à l'horlogerie et à la broderie, par la mise en pratique éventuelle des tarifs prohibitifs décidés à la conférence économique de Washington.

Il a constaté que la situation est grave et que des mesures sévères s'imposent. Il attend seulement, pour prendre des décisions, la présence du chef du Département de l'économie publique, retenu ce jour par une importante conférence.

Au Grand Conseil de Soleure, une discussion assez vive s'est élevée au sujet des secours à accorder aux chômeurs. Finalement,

ame en un acte
 ix personnages,
 en un acte éga-
 es sont interca-
 ariété dans un
 ux. Le « Désér-
 quator, ajoute
 aliste à ces ma-
 réformée ne
 émoignant leur
 sir que procure
 sante.
 fait prévu, la
 ara lieu le ven-
 école réformée).

l qui s'est ren-
 Championnat can-
 ts à 1. Mi-temps :

fin, Romont était

at à 0.

heure

esse, dans une
 est tombé sur la
 age. Sept person-
 ne blessées griè-

une jeune fille a
 eus qui tentèrent
 à se dégager. Les
 és.

**AIRE
 ET**
 ue de Vevey
GNÉS
 2 à 6 h.

ardins
 gumes
 ys.
 yance".

N -
 0 heures
UNALE
cert

GNARDE"
 les.
 US" en un acte.

enfants.
 ographie
ourg
 mai
 les N° 4
 one N° 8.

aniques
 P. 12.245 F.

ilier.
 res du jour,
 domicile de feu
 biens mobiliers
 é, tables, chni-
 Tribunal.

ment, cette autorité a décidé de majorer de 10 % le subside de l'Etat à la caisse de chômage et ouvert à cet effet un crédit de fr. 80.000.— D'autre part, il a adopté une suggestion tendant à fournir du travail aux ouvriers en entreprenant la construction de chemins, la correction de ruisseaux, etc. A cet effet, il a voté une dépense provisoire de 100.000 fr.

Dans le canton de Neuchâtel, la situation n'est pas plus brillante et c'est une catastrophe en perspective si l'Amérique maintient ses vues.

En Suisse allemande, on envisage plutôt les moyens pratiques d'amener les Etats-Unis à une conception plus normale de l'économie internationale. Dans la plupart des milieux industriels, on étudie la façon la plus efficace de boycotter les produits américains. On propose par exemple de fermer nos portes à l'entrée de la benzine américaine, nos besoins pouvant être couverts facilement par la benzine B. P. de la Compagnie anglo-persane.

Nous pensons que c'est là le meilleur moyen de faire comprendre aux impérialistes d'outre-mer qu'il en peut coûter de mépriser les petits. Si le boycottage s'étend à d'autres produits, aux automobiles par exemple, les industriels des Etats-Unis commenceront à réfléchir.

Le 1er mai à Zurich. On prend des mesures.

Dans la grande ville sise sur les bords de la Limmat, il est de tradition que le 1er mai est célébré solennellement par la classe ouvrière et le service des tramways est même suspendu pendant un certain temps.

Cette année, socialistes et communistes ont pris des mesures pour ne pas se rencontrer. On sait que l'année dernière des scènes peu édifiantes s'étaient produites entre les deux clans. Aussi, le départ des cortèges se fera-t-il dans des directions absolument opposées.

Les footballeurs sont divisés.

Une scission grave s'est produite à l'occasion de l'assemblée d'Olten entre joueurs de la Série A. et joueurs des catégories inférieures. Des pourparlers avaient eu lieu dans la suite afin d'aplanir les difficultés. Or, si l'on en croit la « National-Zeitung » de Bâle, la négociation n'a pas abouti.

Si l'A. S. F. A. ne fait pas droits aux revendications des joueurs de Série A., ceux-ci sont décidés à refuser joueurs et terrains pour la rencontre Suisse-Allemagne qui doit avoir lieu à Zurich dimanche.

La grêle à Berne.

Elle est tombée en grande quantité sur la ville de Berne et dans les environs, causant de graves dégâts aux cultures.

Ceux qui défendent leurs produits

Le Conseil d'Etat de Vaud propose au Grand Conseil la création d'un fonds de propagande ascendant à fr. 50.000 en faveur des vins vaudois. Le fonds sera alimenté par les versements des vigneron et géré gratuitement par l'Etat.

Nouvelles brèves.

Nouvelles politiques et diverses.

Une assez forte opposition se dessine dans les milieux marins de Tokio contre l'accord naval de Londres. De hautes personnalités de l'armistice menaceraient de donner leur démission en cas de ratification des accords.

Le chancelier autrichien Schober a eu un long entretien mardi avec M. Briand. Il a été invité au ministère des affaires étrangères à un banquet auquel assistaient de nombreuses personnalités diplomatiques, dont le ministre de Suisse.

FEUILLETON DE « LA GRUYÈRE »

L'Ombre des Heures

par JEANNE DE COULOMB

La jeune femme fit un signe à la religieuse qui comprit et disparut. Elle appuya alors ses lèvres tremblantes sur les doigts refroidis qui s'accrochaient aux siens :

— Mère, dit-elle doucement, n'ayez pas peur ! Ce noir qui vous effraie, ce n'est qu'une porte à franchir.

— Une porte, oui, mais si étroite ! Bien peu y passent !

— Tous ceux qui, humblement, demandent au grand Amour le pardon de leurs fautes. Il va venir vers vous, ma mère... Le repousserez-vous encore ?

— Je ne suis pas digne de le recevoir ! Si vous saviez !... Toute ma vie, j'ai sacrifié le devoir à l'ambition. A Saint-Sébastien, encore, j'ai empêché Hugues de vous rejoindre, j'ai joué dans le jeu de la comtesse... avec l'espoir de gagner la partie...

— Ma mère, je ne veux rien savoir du passé... Mon seul désir est de vous donner la paix.

— La paix, oui... ce doit être bon ! Je ne l'ai jamais connue...

— La voici, ma mère. Ouvrez-lui votre cœur... L'amônier entra. Margaita recula dans le couloir où l'attendait Yocheppa ; lorsque tout fut achevé, elle seule, elle s'approcha du lit pour recueillir les dernières volontés de la mourante :

— Vous demanderez pardon à mon fils... Je l'ai si mal aimé... Pour un peu plus de gloire, j'aurais perdu son âme... Il semblait m'obéir, mais, au fond, son cœur vous appartenait... Je

— Tout un plan d'action et d'itinéraires est à l'étude, pour le fonctionnement du service d'avions qui sera prochainement mis au service de la Société des Nations.

La question de l'identification des appareils survolant les divers pays a fait l'objet notamment d'études très serrées, afin d'empêcher les abus.

— A la suite de l'attentat terroriste commis le 26 avril à la légation soviétique à Varsovie, le gouvernement russe a fait remettre au gouvernement polonais une vive protestation demandant à ce dernier de prendre des mesures pour faire cesser sans retard l'agitation antisoviétique qui se manifeste en Pologne, afin de ne pas troubler les relations entre les deux pays et la paix européenne.

De nombreux meetings de protestation ont eu lieu contre la Pologne à Moscou et dans les grandes villes russes.

Accidents et malheurs.

Entre Orbe et Arnex, une motocyclette conduite par M. Emile Wenger, menuisier à Orbe, et sur laquelle avait pris place également son collègue M. Gauthier, est entrée en collision avec une automobile venant en sens inverse et conduite par M. Feller, voyageur en vins, à Yverdon.

M. Wenger est dans un état désespéré. Son camarade a une fissure de la boîte crânienne, mais on espère le sauver. Quant à l'automobiliste, il s'en tire avec des égratignures. Les deux véhicules sont dans un piteux état.

L'accident est probablement dû à la pluie, qui tombait à verse en ce moment.

— Un violent incendie a détruit, mardi soir, la ferme de M. Métraux, à Hermetches sur Moudon. Le bétail et une partie du mobilier ont pu être sauvés. Les porcs, par contre, sortis trop tard, sont restés dans les flammes. On ignore les causes du sinistre, qui a causé des dégâts pour un montant de 25 à 30 mille francs.

— A Arbon, une fillette de deux ans et demi, la petite Irène Mathis, est tombée du troisième étage dans la rue, pendant que sa maman était pour un instant à la cuisine, et s'est fait une grave fracture du crâne. Dans la soirée, la pauvre petite a rendu le dernier soupir.

— Samedi, entre Grüenematt et Ramsei (Berne), un groupe d'enfants revenait de l'école quand une automobile, les dépassant, renversa le jeune Ernest Grossenbach, âgé de 11 ans, qui, grièvement blessé, succomba le lendemain, à ses blessures.

Crimes et délits.

On a découvert dans un placard, à la rue Picpus, à Paris, le cadavre coupé en morceaux d'une jeune femme de 20 ans. Le corps avait été sectionné à la hauteur du bassin et les jambes étaient dans un sac. C'est par une lettre du mari de l'infortunée que la mère de cette dernière apprit l'horrible crime. Dans ce document, le meurtrier déclare que sa femme le trompait et qu'il ne pouvait plus supporter une telle situation. Il manifeste son intention de tuer l'infidèle et de se suicider ensuite dans le bois d'Archères, où l'on vient en effet de retrouver le cadavre du criminel.

— On vient d'arrêter au Maroc un employé d'une maison de commerce de Lausanne qui avait disparu en mai 1929 après avoir commis une importante série de vols. L'individu se rendit en France, puis en Espagne, d'où il s'engagea pour la légion étrangère. Il sera extradé.

— Dans un village des environs de Bolosani, des bandits, profitant de l'absence des patrons, ont attaqué le régisseur d'un domaine, âgé de 70 ans, et sa femme, les sommant d'indiquer l'endroit où se trouvait la caisse. Les courageux vieillards se refusèrent énergiquement à exécuter la volonté des bandits, qui les torturèrent odieusement, les brûlèrent au fer rouge, les piquèrent avec des couteaux, les frappèrent avec des lanières de cuir, puis les pendirent à des crochets de suspension. Finalement, ils s'en allèrent. La corde à laquelle pendait le vieillard

l'ai bien compris hier soir... Plutôt que de ne pas répondre à votre appel, il se fut jeté à la mer... Ma fille, en venant auprès de moi... vous avez consenti au plus grand des sacrifices... Soyez-en bénie... Dans vos yeux, j'ai vu les clartés qui annoncent la Lumière...

Elle se renversa sur l'oreiller, et, plusieurs fois, elle répéta :

— La lumière... La lumière...

Une expression de sérénité se répandit sur le beau visage qui se décoloreait de plus en plus. Sans doute, l'hémorragie interne redoutée par le docteur. Un court frémissement... Un soupir plus profond... Tout était fini.

Margaita trouva encore la force d'abaïsser les paupières aux tons de cire, puis, presque défaillante, elle se laissa entraîner par la religieuse et Yocheppa jusqu'à l'automobile qui devait la ramener vers son fils...

Le petit Jean s'éteignit, le soir même, à l'heure où le ciel, balayé par le vent d'ouest, déployait au couchant des tentures empourprées. D'abord, la jeune mère ne comprenait pas la douloureuse vérité, mais Joséfa, agenouillée auprès d'elle, l'attira contre sa poitrine :

— Bénissons Dieu ! chuchota-t-elle. Il l'enlève aux dangers de la terre !

Cette idée, la jeune mère l'avait eue déjà : tant de fois elle avait tremblé pour l'âme de son fils. Une paix singulière descendit sur elle, en même temps qu'une rosée légère humectait ses tempes, et, sans en avoir conscience, elle s'évanouit...

Le parain et le filleul entrèrent, le même jour, dans le cimetière d'Arnaberry.

Une congestion cérébrale avait eu raison de la robuste constitution de l'oncle Janeki.

Arnaud d'Estérona, sa sœur et tous les voisins, au premier rang desquels se trouvaient Dominique et Joséfa, accompagnèrent seuls le double convoi.

se rompit juste à temps et ce dernier put encore dépendre sa femme. On espère sauver la vie des vieillards.

FRIBOURG

Un incendie criminel.

Samedi, à Saint-Sylvestre, un incendie a détruit complètement une maison en bois, dans laquelle habitaient trois familles, avec de nombreux enfants. L'alarme fut heureusement donnée à temps, de sorte que tout le monde a pu se sauver. Certains indices ayant établi la malveillance, une arrestation a été opérée.

La cartouche de dynamite du Stalden.

L'enquête sur cette affaire a abouti à l'arrestation d'un sieur François Buchs, habitant la maison des Trois-Rois, de la fenêtre de laquelle on a vu partir la cartouche de dynamite qui devait éclater devant le jeune Brulhart et blesser celui-ci. François Buchs est un ouvrier qui a été occupé à la démolition du stand de tir des Neigles, où on a employé de la dynamite. Il est allé sur ce chantier le dimanche matin s'inquiéter des cartouches qui devaient y être restées. B. était, dimanche soir, sous l'influence de la boisson. Il ne voit pas à la fenêtre la fatale cartouche. Peut-être ne se souvient-il plus de ce qu'il a fait à ce moment-là. On dit qu'il aurait déjà fait précédemment le même coup, en manière de farce.

Générosité testamentaire.

Voici la liste des legs pies ou d'utilité publique faits par Mlle Emma Chiffelle, fille de feu Charles, à Fribourg, selon testament publié le 28 avril par M. le notaire Emery :

A l'Evêché diocésain, à Fribourg, 1000 fr.

A l'Œuvre des Missions intérieures, 1000 francs.

A l'Œuvre de la Propagation de la foi, 500 fr.

A l'Œuvre des aspirants à l'état ecclésiastique, 1000 fr.

Au Denier de Saint-Pierre, 200 fr.

Au Bureau central d'assistance, à Fribourg, 1000 fr.

A l'Œuvre de la vieillesse, 500 fr.

Au couvent des R. Pères Capucins de Bulle, 500 fr.

A l'église paroissiale de Bulle, 1000 fr.

A la caisse du Tiers-Ordre de Monthey, 300 fr.

Au Scolasticat de Saint-Maurice (Valais), 1000 fr.

Au couvent de la Visitation, à Fribourg, 1000 fr.

Au couvent des R. Pères Capucins de Fribourg, 1000 fr.

Que Dieu récompense la généreuse donatrice !



Margaita n'avait pu quitter son mari, prostré dans la douleur et dont le désespoir l'épouvantait. Peu à peu cependant, comme si le petit mort lui avait légué le faible souffle de vie qu'il tenait de lui, Hugues parut renaître, et sa femme, étouffant sa douleur de mère, se consacra toute à cette œuvre de résurrection. Il s'apaisa, reprit goût aux choses extérieures.

On put le transporter dans le hall ou dans le jardin ensoleillé, et de longues heures il restait sur sa chaise longue, presque immobile, le regard fixé sur la lumineuse étendue dont les dernières limites enveloppaient de brume le Jaizquivel, annonciateur de la terre d'Espagne.

Les médecins assuraient : — Cette lésion est accidentelle. Elle peut se cicatriser avec du repos, du grand air, une forte alimentation.

Margaita redoublait alors de soins, de sollicitude, et Hugues lui en était reconnaissant, car parfois, lorsqu'elle reprenait la tasse où il venait de boire, il retenait pour la baiser la main qui portait l'anneau.

La pitié qui avait entraîné la jeune fille vers celui qui avait été « l'enfant au pâle sourire », si dépourvu d'affection, soutenait encore la jeune femme et lui donnait le courage de fermer son esprit aux pensées déprimantes qui lui eussent rendu le devoir trop pesant.

La « Gardienne du feu » reposait toujours dans le coin sombre où elle l'avait reléguée, et elle évitait d'y toucher. Un jour, cependant, Hugues l'y obligea :

— Avez-vous ici le livre d'Ourania ? demanda-t-il tout à coup.

Elle rougit en répondant :

— Il doit être dans ce coffre.

— Pourriez-vous me le donner ? Je l'ai très mal lu naguère, et je désirerais le relire.

Elle se leva pour accéder à son désir, et, malgré toute sa force de volonté, ses mains tremblaient en le lui offrant. Il le remarqua sans

Au cœur de la Chorale.

(suite et fin).

Etat des nouveaux membres honoraires passifs de la Chorale, que nous avons omis de relater dans notre précédent numéro :

MM. Kretz Alfred, 39 ans ; Glasson Jules, 37 ans ; Glasson Félix, 35 ans ; Torriani Mareel, 34 ans ; Despond Lucien, donateur, 33 ans ; Baumann Fritz, 33 ans ; Blanc Louis, 32 ans ; Luthy Alfred, 30 ans ; Piccard Moïse, 30 ans.

Sous l'habile direction de M. Mossu, la Chorale entonne des chants du pays, qui jettent une note heureuse dans ce flot d'amitié qui s'exhale des gens, des discours et des choses.

M. Alexandre Borcard, instituteur, acclamé major de table, sur la proposition du président, s'acquiesce de ses fonctions avec un entrain merveilleux. Tour à tour grave et plein d'humour, il souligne les paroles des orateurs et jette ses boutades au sein de l'assemblée, si bien que le temps passe sans qu'on y prenne garde et que les heures s'avancent, trop pressées, au milieu de l'allégresse générale.

C'est maintenant M. Edouard Glasson qui s'exprime en vice-président de la Chorale, énumérant la liste d'une trentaine de nouveaux membres de la société qu'il félicite de rejoindre ainsi sous l'impulsion irrésistible d'hommes de cœur et de talent. Toutes les craintes qu'il avait un certain temps éprouvées sont aujourd'hui dissipées, bien dissipées, et la Chorale peut, tranquille, regarder vers l'avenir. Elle a son rôle spécial à remplir au sein de la société. Elle réunit dans un même but et sous un même drapeau les citoyens de toutes les classes. On y rencontre se coujoant et fraternisant le patron et l'employé, l'ouvrier et les détenteurs des plus hautes charges politiques et sociales. Celui qui commandait il y a un instant n'est plus que l'égal et c'est l'amour d'un même idéal qui unit tous les cœurs.

Puis l'orateur se mue en président cantonal des chanteurs fribourgeois. A ce titre, il présente à Madame et à Monsieur Morel ses félicitations. Il est heureux de pouvoir, dans quelque temps, à l'occasion d'une manifestation cantonale, décerner à celui qui donna un si bel exemple de fidélité au drapeau la récompense bien méritée que la Cantonale fribourgeoise offre aux membres qui l'ont honorée par un dévouement de cinquante années. Il souhaite à Madame et à Monsieur Morel de longues années de vie et invite les jeunes à suivre les traces de ce champion du chant qu'il espère voir encore longtemps au sein de cette Chorale aimée.

M. Glasson reprendra la parole plus tard, et il exposera à l'assemblée la raison des efforts qu'il fit, à Lausanne, pour favoriser l'admission des chœurs mixtes et des chœurs de dames dans la « Cantonale » vaudoise.

M. Charles Morel est très ému. Il ne veut pourtant accepter tant d'honneur et des marques si profondes et si touchantes de sympathie sans adresser ses remerciements chaleureux à ceux qui l'ont comblé, à M. le président Peyraud, notamment, ainsi qu'à M. Troyon. La Chorale fut et reste sa seconde famille. Il la remercie à son tour du superbe plat en argent avec dédicace qu'elle lui offre en souvenir. De tout son cœur il forme des vœux pour la prospérité et les succès futurs de cette belle société à laquelle il reste profondément attaché et à laquelle il continuera d'apporter son concours aussi longtemps que ses forces le permettront.

L'assemblée, spontanément, se lève et

doute, car il lui dit en la regardant bien en face :

— Sauriez-vous qui se cache sous ce pseudonyme ?

Elle secoua la tête, très franchement cette fois :

Non, dit-elle, le secret a été bien gardé. Mais ce que je peux affirmer, c'est que cet auteur est un vrai Basque.

Il ne lui avoua pas qu'à bord de la « Gloire », Massot lui avait révélé l'identité du mystérieux auteur, et que c'était celui-là même qui, après lui avoir sauvé la vie, s'était dérobé à l'expression de sa gratitude. Il dit simplement :

— A votre émotion, j'aurais cru que vous le connaissiez.

Elle devint très pâle. Jamais elle n'avait menti ; il lui sembla qu'elle devait à son mari l'aveu de sa tentation :

— Un après-midi que j'étais seule et triste, j'ai été prise du grand désir de lui confier ma peine. Il exprimait si bien ce que j'avais dans l'âme...

— Ce désir l'avez-vous réalisé ?

— J'ai écrit la lettre. Mais au moment de l'expédier j'ai compris qu'il serait mal d'ébaucher cette correspondance à l'insu de mon mari, qu'elle pourrait m'entraîner sur des chemins dangereux. Et alors, j'ai déchiré mon griffonnage.

Il ne se permit aucune observation. Il ferma les yeux. Devant cette pureté, cette absolue droiture, il avait honte de lui ! Toutes les erreurs de sa première année de mariage, de cette croisière maudite, lui revenaient à la mémoire avec une cruelle réalité ! Comment avait-il pu méconnaître à ce point les devoirs sacrés, devenus les siens, se jouer de l'enfant généreuse qui lui avait voué sa vie.

(A suivre).

ur
orale.

... M. Mossu, la...
... dans ce flot d'a-
... des discours et
... instituteur, accla-
... proposition du
... fonctions avec
... pour à tour grave
... ligne les paroles
... boutades au sein
... le temps passe
... et que les heu-
... es, au milieu de
... dard Glasson qui
... de la Chorale,
... centaine de nou-
... iété qu'il félicite
... pulsion irrésisti-
... de talent. Toutes
... certain temps
... i dissipées, bien
... ut, tranquille, re-
... son rôle spécial
... iété. Elle réunit
... s un même dra-
... les classes. On y
... fraternisant le
... r et les déten-
... ges politiques et
... idait il y a un
... l et c'est l'amour
... tous les cœurs.
... n président can-
... geois. A ce titre,
... Monsieur Morel
... reux de pouvoir,
... asion d'une mar-
... n à celui qui
... e fidélité au dra-
... méritée que la
... ffre aux mem-
... un dévouement
... haité à Madame
... nges années de
... suivre les traces
... qu'il espère voir
... de cette Chorale
... parole plus tard,
... e la raison des
... e, pour favoriser
... mixtes et des
... a « Cantonale »
... ému. Il ne veut
... onneur et des
... i touchantes de
... s remerciements
... combé, à M. le
... ment, ainsi qu'à
... t et reste sa se-
... ie à son tour du
... avec dédicace
... r. De tout son
... our la prospérité
... e belle société à
... ment attaché et à
... porter son con-
... ses forces le
... ent, se lève et
... gardant bien en
... e sous ce pseudo-
... ranchement cette
... bien gardé. Mais
... que cet auteur est
... d de la « Gloire »,
... entité du mysté-
... lui-même qui,
... s'était dérobé à
... Il dit simple-
... s cru que vous le
... elle n'avait men-
... à son mari l'a-
... ais seule et triste,
... de lui confier ma
... e que j'avais dans
... disé ?
... s au moment de
... serait mal d'ébau-
... insu de mon mari,
... sur des chemins
... thiré mon griffon-
... sation. Il ferma
... cette absolue droi-
... Toutes les erreurs
... iage, de cette croi-
... à la mémoire avec
... avait-il pu mécon-
... acrés, devenus les
... énéreuse qui lui
... (A suivre).

lance aux échos un de ces « qu'il vive » venus tout droit du cœur et que sans doute Dieu doit entendre et prendre en bonne note !

M. Félix Glasson, membre honoraire, déclare en termes spirituels et d'une belle envolée à la fois qu'une société qui compte des membres qui sont près d'atteindre le siècle et des « actifs » qui ont cinquante années de présence comme tels doit être la plus belle des sociétés. Le mélange de ces têtes blanches et de ces têtes jeunes forme l'harmonie la plus heureuse et se révèle plein de promesses pour l'avenir. De telles soirées sont moubliables dans une cité démocratique comme Bulle.

Quant au jubilaire, il est un exemple pour sa société et pour tous ceux qui savent ce que c'est que se dévouer pendant cinquante ans à une même cause. Ainsi, le rôle social des sociétés est palpable et se révèle à tous les yeux. Les passifs et les honoraires voudraient bien être doués de ce rossignol qui permet au chanteur de jeter aux échos les accents mâles ou tendres des chants qui célèbrent Dieu ou la Patrie. Cependant, ils sont heureux de travailler d'une autre manière, comme ils peuvent, à seconder l'effort des sociétés qu'ils aiment. Ils remercient la Chorale de son travail et de la façon dont elle comprend son devoir vis-à-vis de la Ville et de la société. Dans son sein, les soucis quotidiens s'apaisent et ensemble les chanteurs s'élèvent vers les sommets jamais atteints de l'idéal.

L'orateur formule le vœu que la ville de Bulle soit toujours à l'avant-garde, comme elle le fut jusqu'ici, lorsqu'il s'agit de promouvoir l'esprit de société et d'embellir ainsi la vie publique.

La présence des dames inspire également à l'orateur des réflexions qu'il communique dans un style fort imagé à l'assemblée et que nous taïrons, parce que nos dames devinent fort bien de quoi il s'agit et qu'elles savent suffisamment que les Bullois dans leur ensemble, et les chanteurs surtout, ne sont pas acquis au suffragette. Par contre, M. Glasson célèbre comme il convient l'union des voix et surtout l'union des cœurs qui doit, tout naturellement, en découler.

A ce moment, l'Harmonie, par un geste délicat à l'égard de la Chorale et de son jubilaire, pénètre dans la salle et exécute sous la direction de M. E. Raemy deux alertes pas-redoublés, à la plus grande et plus agréable surprise de l'assistance. Le major de table les salue en termes chaleureux, puis M. Sudan, au nom de la société, apporte ses félicitations à la société sœur et à M. Morel, qu'il cite en exemple aux musiciens et complimente pour sa fidélité à la cause du chant. L'union et la bonne harmonie qui règnent entre les sociétés locales dit assez que la mission qu'elles ont à remplir est digne de l'attention et de l'appui de l'autorité. L'Harmonie est heureuse d'apporter son tout petit appoint à la gaieté commune de ce beau soir et de témoigner ainsi à la Chorale sa sympathie.

M. Pevraud, président, veut remercier personnellement la Musique de son geste et dit qu'il a profondément touché les Choraliens. Il est heureux des excellentes relations qui unissent les sociétés et profite de l'occasion qui lui est offerte pour témoigner à leur directeur commun, M. R. Radreau, chef au dévouement sans bornes et au talent connu au loin, la reconnaissance bien vive et de la Chorale et de l'Harmonie.

C'est maintenant M. James Glasson, syndic, qui s'adresse à ses amis comme ancien choralien et ancien président de la Chorale. Il a travaillé aux côtés de M. Charles Morel, auquel il rappelle les souvenirs d'antan et les vieilles relations d'amitié et de camaraderie. Il est particulièrement heureux de présenter au jubilaire et à Mme Morel ses vœux les plus sincères. Comme syndic, il les prie de croire à l'admiration de la ville et de ses autorités qui leur sont reconnaissantes pour le bel exemple de fidélité à une cause qu'ils ont donné. A son tour, l'orateur souligne la belle union des classes dont le faisceau prospère sous l'égide du chant.

Mme Yans, vice-présidente de la Caecilia, veut exprimer les sentiments de cette dernière à l'égard de son aînée. Elle apporte les vœux que forment les dames chanteuses pour le jubilaire et Mme Morel. L'orateur n'est pas une suffragette, mais elle se réjouit du fait que l'étrincelle qu'on ne rencontre, hélas, pas tous les jours, jaillisse des beautés profondes du chant. Elle excuse l'absence de Mme Toffel, présidente, retenue par une autre manifestation, mais assure la Chorale que la Caecilia sera toujours là pour l'aider de ses modestes moyens.

Plusieurs personnes prirent ensuite la parole à diverses reprises, mais, officiellement, la soirée était close, sur une superbe production en solo de M. H. Murith, accompagné au piano par M. Mossu, instituteur. L'entrain le plus irrésistible et le plus serin se poursuivait longtemps encore, attisé par l'interminable verve d'un major de table jamais au repos. On chanta ; on choqua gaiement les verres ; on devisa allègrement.

Et chacun regagna le foyer, l'âme en joie, le cœur tout ragaillard pour continuer la lutte de la vie, entendant la voix émue et

profonde de l'amitié lui redire dans un refrain :

« Mes douleurs un instant font trêve car j'y suis là-haut plus près de Dieu ! » P. S.

GRUYÈRE

M. Marcel Torriani.

La population de notre ville a été vivement émue en apprenant, mardi matin, le décès subit de M. Marcel Torriani, ancien marbrier. Une indisposition, dont il paraissait bien remis, affectait depuis quelque temps sa robuste constitution, mais rien ne laissait prévoir un si rapide et cruel dénouement. M. Torriani était bien connu et estimé dans la contrée où il jouissait de la sympathie générale. Né à Bulle en 1873, une fois ses études terminées, il prit à son compte l'atelier de marbrerie fondé par son père. Bien doué de facultés, tant au point de vue artistique que mécanique, l'esprit toujours en éveil à la recherche d'inventions ou d'innovations, il développa son commerce en même temps qu'il s'intéressait à diverses entreprises de constructions. Ce fut en quelque sorte un précurseur. C'est ainsi qu'il construisit, sur ses plans, le premier camion-automobile que l'on vit dans la région. Son caractère entreprenant l'incita à bâtir, contribuant ainsi à l'aménagement de la rue de Vevey. Toujours avide d'apprendre, il voyagea. Il visita l'Italie où il fit ample moisson de connaissances artistiques, puis se rendit aux Antilles, pays enchanteur dont il aimait à rappeler les charmes et les incidents de la vie du colon.

Revenu au pays, il établit une entreprise de cinématographe qu'il sut rendre intéressante et prospère.

Tant de connaissances variées, alliées à un esprit libéral et fécond, un caractère ouvert et toujours bienveillant, d'excellentes qualités de cœur, faisaient que chacun appréciait sa compagnie et recherchait sa société. La Chorale de Bulle, où il laissa le meilleur souvenir de ses années de jeunesse, venait de lui conférer le titre de membre d'honneur, en cette réunion de samedi dernier où il assistait avec joie, rappelant à ses amis les heureux moments passés au sein de cette société.

Ce départ si imprévu plonge ses nombreux amis dans une réelle tristesse et la douleur de sa famille est bien profonde. Qu'elle veuille bien trouver ici l'expression de notre vive sympathie et l'assurance que le souvenir du cher défunt demeurera bien vivant parmi nous.

Les hannetons.

Le printemps 1930 verra l'invasion des hannetons dans nos contrées et l'an prochain et dans deux ans nous aurons les vers blancs destructeurs.

On se souvient des dégâts énormes dont l'agriculture a été victime il y a quelques années. Il importe donc de prendre, cette année-ci, les mesures pour effectuer la plus large destruction possible des hannetons.

Sur la proposition de la Direction de l'Intérieur et de l'Agriculture, le Conseil d'Etat a pris, en date du 29 avril, un arrêté prévoyant :

1. Que les Conseils communaux doivent faire cueillir, cette année, les hannetons, dès leur apparition. Ils organiseront ce service de destruction surtout au moyen des enfants des écoles.

2. Les hannetons seront payés à raison de 10 centimes le litre pendant les quinze premiers jours de juin et de 5 centimes dans la suite, le total de la dépense, réparti entre les propriétaires, en proportion de la surface qu'ils possèdent sur le territoire communal.

3. Les propriétaires sont tenus de détruire les larves des hannetons (vers blancs).

On espère que les Conseils communaux organiseront une sérieuse destruction des hannetons partout où ils apparaîtront et qu'ainsi on évitera, pour les années futures, les désastres qu'on a eu à déplorer précédemment dans certaines contrées.

Cours de jeunes tireurs.

La Société des Carabiniers de Bulle organise, comme de coutume, un cours de jeunes tireurs. Réserve aux jeunes gens des années 1910, 1911, 1912, 1913 et 1914, il a pour but de les initier à la pratique du tir aux armes de guerre. Il est entièrement gratuit.

Les jeunes gens qui désirent le suivre sont priés de se présenter au stand du Verdier, le dimanche 4 mai, à 13 h. 30.

Dans la suite, les exercices auront lieu l'avant-midi. Les participants ont toute latitude pour accomplir leurs devoirs religieux.

Le cours de l'année dernière avait été suivi par 60 jeunes tireurs. Il est fort probable que celui de dimanche prochain verra la même affluence.

Cours d'arboriculture.

Samedi 26 avril a eu lieu, à La Tour-de-Trême, le cours de greffage et de surgreffage donné par M. Clément, professeur à Fribourg.

Les nombreuses personnes qui y ont assisté n'ont point reculé devant le temps pluvieux de la matinée. Qu'elles en soient

félicitées. D'ailleurs, vers 8 h. 30, la pluie a cessé de tomber et le ciel resté couvert pendant tout le jour a été très favorable au greffage.

Le greffage en couronne fut principalement pratiqué pendant ce cours. Cependant, M. Clément ne négligea pas de faire connaître le greffage en fente, en écusson et d'autres greffages encore inconnus dans nos régions, tel le greffage en coin. Les conseils qu'il nous a donnés quant au choix des greffons vigoureux et sains, à la coupe des greffons en hiver, à leur conservation en faisceaux dont on plonge le pied dans le sable humide et à l'obscurité, à leur préparation qui consiste d'abord à rejeter les deux extrémités du greffon cueilli en hiver, la conservation d'un tire-sève lors du greffage d'un vieux sujet sont autant de choses à observer pour la bonne réussite des greffages.

Ce cours était particulièrement intéressant et profitable parce que, chacun des nombreux participants a pu s'exercer au greffage de quelques têtes. D'ailleurs, M. Clément a su égarer sa conférence par de nombreuses anecdotes et détails pratiques, fruit de son expérience et de ses voyages.

On remarquait aussi la présence de M. Sudan, arboriculteur à Vuadens, le bras droit de M. Clément qui, s'il ne venait pas chercher la science des arbres qu'il possède à la perfection, nous a du moins égayés de ses bons propos et de ses bons mots.

M. Clément a aussi formulé son désir de restreindre, dans nos vergers, la variété des fruits à deux ou quatre familles, tout au plus. Espérons qu'il sera écouté puisqu'il en résultera pour les propriétaires de vergers une vente plus facile et mieux rétribuée de leurs fruits.

Ce cours a particulièrement réussi. Il aura dissipé de nombreux préjugés quant à la culture des arbres chez nous. Nous pouvons avoir de beaux et grands vergers mais, pour cela, plantons-y des races tardives ; c'est encore un des vœux de M. Clément. J. S.

Décoration de la ville.

La commission chargée de veiller à la décoration de la ville à l'occasion de la prochaine fête cantonale des Musiques fait connaître à la population qu'elle a pris les décisions suivantes :

La décoration des rues et des façades au moyen de drapeaux, d'écussons ou de verdure est abandonnée aux propriétaires et locataires des immeubles.

Il ne sera pas érigé d'arc de triomphe, mais quelques pylônes en bois seront placés aux intersections des principales rues. Leur ornementation incombera aux personnes de bonne volonté domiciliées dans le voisinage.

Un fil de fer reliera les arbres d'ornement et servira à suspendre des lanternes vénitiennes et des vases à fleurs rustiques en baguettes suivant un modèle qui sera exposé et mis en vente prochainement.

La décoration spéciale des fontaines publiques sera attribuée aux sociétés et clubs dont l'activité n'est pas entièrement accaparée par l'exécution du Festival.

Les branches de sapin nécessaires seront fournies et amenées gratuitement sur place. A ce sujet, il est instamment recommandé de les utiliser judicieusement et sans gaspillage inutile de façon à ce que chacun puisse être servi.

D'une manière générale, l'emploi de la verdure et des fleurs naturelles est vivement conseillé.

La population de Bulle fera certainement preuve, à cette occasion, de sa bienveillance habituelle, de sa bonne volonté et de son bon goût, de façon à ce que sa gracieuse cité se présente gaie et riante sous ses plus beaux atours.

Le Comité des Décors.

A Montbovon.

La Montagnarde, société de musique de Montbovon, organise dimanche, à 14 h. 30 et à 20 heures, une soirée-concert qui attirera certainement dans le coquet village sis à l'ombre tout proche des monts foyés de promeneurs et d'amis.

La partie musicale est agréablement composée et une joyeuse comédie, *La chasse aux filous*, complète le programme.

La Montagnarde s'apprête aux prochains concours cantonaux de Bulle. Elle fera certainement honneur à sa commune et aux belles traditions musicales de la haute Gruyère. Il est juste que chacun qui le peut et qui le doit lui apporte son appui moral et matériel le plus généreux. On sait le rôle bienfaisant des sociétés artistiques : ne leur ménageons pas des encouragements ni la bienveillance qu'elles méritent. Nous savons d'autre part que la Montagnarde s'efforce de travailler activement à son développement et à son perfectionnement musical. Ses membres font preuve d'une solidarité du meilleur aloi et l'on se rappelle de l'entrain avec lequel ils célébrèrent, ré-

comment, le 25^{me} anniversaire de la fondation de leur chère société.

Que nombreux soient donc dimanche les hôtes de la musique de Montbovon. Ils n'auront pas à regretter de s'être dérangés et de s'être assurés du plaisir en en procurant à autrui.

Correspondance.

Bulle, le 30 avril 1930.

Monsieur le Rédacteur,

En réponse à l'article de votre No du 29 avril 1930, intitulé « Et la logique ? », je me permettrai de demander au signataire de cet article :

1. Le nom des entrepreneurs peintres-gypseurs régulièrement établis sur la place de Bulle ;
2. La date du préavis du Conseil communal de Bulle pour l'octroi d'une autorisation d'entrée et de séjour en Suisse, soit à Bulle, d'un prétendu peintre autrichien ;
3. Les prescriptions de l'Ordonnance fédérale sur le contrôle des étrangers et de la convention Italo-Suisse. Avec haute considération.

Bureau des étrangers.

Dernière Heure

A Payerne, M. Albert Bauche, 26 ans, ayant bu de la bière sur des champignons, a été pris de maux de ventre tels qu'il dut être transporté à l'hôpital, où il est décédé.

Il y a quelques jours, M. F. Buri, demeurant près de Ste-Croix, ébloui par les phares d'une auto venant en sens inverse, a renversé avec sa moto un vieillard, M. Louis Campiche-Aldor, 70 ans. Le blessé, qui avait été relevé avec une fracture du crâne, vient de succomber sans avoir repris connaissance.

Le referendum lancé par le parti libéral menchélois contre la nouvelle loi d'impôts votée le 26 février dernier par le Grand Conseil a réuni 7000 signatures, alors que le chiffre de 3000 seul est exigé.

La question sera donc soumise au peuple.

Avis aux annonceurs.

MM. les négociants de la Place sont priés de remettre dans le plus bref délai, à Publicitas, les annonces pour la Foire de mai.

SOCIÉTÉS LOCALES

CLUB ALPIN SUISSE (Section de la Gruyère)

Course à la CAPE AUX MOINES, dimanche 4 mai. — Réunion préparatoire, vendredi 2 mai, à 20 h. 30, au local du club.



Madame Marcel TORRIANI ; Madame et Monsieur Henri HOGG et leurs enfants, à Fribourg ; Monsieur et Madame Georges TORRIANI et leur fils, à Albeuve ; Monsieur et Madame Marcel TORRIANI, à Paris ; Monsieur et Madame Louis TORRIANI et leurs enfants, à Bulle ; Monsieur François TORRIANI, à Bulle ; et les familles parentes et alliées, ont la profonde douleur de faire part du décès de

Monsieur Marcel TORRIANI

leur cher époux, père, grand-père, frère, beau-frère, oncle et cousin, enlevé subitement à leur affection, dans sa 57^{me} année. L'ensevelissement aura lieu à Bulle, vendredi, à 10 heures.

R. I. P.

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part.

La Société des Artilleurs de la Gruyère

a le regret de faire part du décès de

Monsieur Marcel TORRIANI

membre dévoué.

L'ensevelissement aura lieu à Bulle vendredi 2 mai, à 10 heures.

Prière aux membres d'y assister nombreux. Tenue civile, insigne. Le Comité.

LA GRUYÈRE est le journal le plus répandu de la région.

Faire de la publicité dans LA GRUYÈRE c'est s'assurer le maximum de chances de succès.

Éditeur responsable : Alph. Glasson, Bulle.

Pour cause de deuil le CINÉMA LUX ne donnera pas de séances cette semaine.

Me JOS. ACKERMANN AVOCAT

ancien Substitut du Procureur général
a repris dès ce jour
l'Etude de feu Me Paul MORARD
à
BULLE

CHAPEAUX D'ÉTÉ

depuis 4 fr. 50 jusqu'aux plus beaux modèles.

Magasin de Modes Jeanne GLASSON

en face du champ de foire.

Nous payons votre réclame

en nous chargeant, à nos risques et périls, de tous vos travaux de propagande, en Suisse comme à l'étranger.

Délivrés de tout souci à cet égard, vous pouvez consacrer entièrement vos efforts et vos moyens à votre production, à la vente et au service de votre clientèle, ancienne et nouvelle.

En rémunérations de nos services, vous nous accordez une participation à votre chiffre d'affaires.

Consultez-nous, nous vous fournirons volontiers renseignements et offres, sans engagement pour vous.

REFITAG

Société financière pour la réclame S. A.
ZURICH I

Téléphone UTO 21.97.

Pelikanstrasse, 2.



CHEVAUX

Nouvel arrivage de
bonnes juments

genre Franches-Montagnes de 4 et 5 ans.

chez **Ch. Baudère, commerce de chevaux Bulle**
Ecuries du Moderno. - Tél. 185 - Vente, Échange.

Société Electrique de Bulle.

Messieurs les actionnaires sont convoqués en assemblée générale extraordinaire le **vendredi 9 mai 1930, à 5 h., au bureau de la société.**

TRACTANDUM:

Nomination d'un membre du conseil d'administration.

Les cartes d'admission à l'assemblée seront délivrées jusqu'au **8 mai**, contre dépôt des actions, au siège social.

Le Conseil d'administration.

On demande une jeune fille

dans un ménage de 3 personnes.
S'adresser à Publicitas, Bulle.

A LOUER

chambre non meublée, bien exposée au soleil, chez **M. Aug. GENOUD**, Maison Gil-lard, Rue de Vevey, BULLE.

Jeune homme

On demande jeune homme sérieux, comme charrotier pour deux chevaux.
S'adresser à **Aloïs LIVET, Crassier s. Nyon.**

BONNE FILLE

sachant cuire
est demandée
pour de suite à l'Hôtel du St. Michel, BULLE.

Grand choix de Potagers

à des prix modérés, chez **Eugène SCHINDLER**, Serrurier, Rue de Vevey - BULLE

On cherche gentille jeune fille

ayant du service, et connaissant les travaux d'un ménage soigné. Faire offres avec prétentions et certificats à **Mme Paul LOB, Aigle**. P. 407-135 L.

On demande

pour de suite, un bon domestique de campagne sachant traire.
S'adresser à **Vauthey Maurice, Remaufens**. (Veveysse.)

A VENDRE

faute d'emploi une **bonne jument** de 10 ans, à deux mains, garantie sage et franche de collier; on l'échangerait contre du bétail si on le désire.
S'adresser à **Oscar PUGIN, Riaz**.



Levé au dernier moment il n'a que le temps d'avaler une tasse de lait pour courir ensuite à l'école. A midi Pierre n'a pas envie de manger, les "dix-heures" qu'il a pris lui ayant "coupé" l'appétit.

Mais cette pernicieuse habitude souvent se venge cruellement!

A force de recevoir de la nourriture à des heures indues, l'estomac n'a pas le loisir de digérer convenablement. Aussi au lieu de se développer vigoureusement, Pierre reste un garçon de constitution débile, incapable de résister aux maladies.

La maman, soucieuse de la santé de ses enfants, veille donc à ce qu'ils déjeunent comme il faut et leur donne les

La Confiture de Framboises

est particulièrement bonne pour les enfants. Saine et appétissante, elle présente en outre l'avantage de favoriser les fonctions intestinales, grâce aux petits grains qu'elle renferme. Mais exigez toujours - même pour le vrac - les Confitures Lenzbourg



Confitures les meilleures depuis 40 ans

Abeilles.

A vendre 3 colonies

système Burky.
S'adres. chez **Léon Repond, Villarvolard.**

A VENDRE MOTO 8 HP

Sunbeam-Jap, très soignée et très perfectionnée. Cause achat auto, 950.-; side-car 250.-.

M. Gardel, Château-d'Oex.

On demande jeune fille

pour aider au ménage et servir au café, à la campagne.
S'adresser à **Publicitas Bulle**, sous P. 1111 B.

On demande un jeune homme ou homme âgé

pour aider dans petit train de montagne.
S'adresser à **Louis Saugy-Blatti, Vanel, Rougemont.**

On cherche jeune fille

robuste et capable comme Cuisinière à Café dans maison de cures et de familles. Bon gage. Place à l'année.

Adresser offres sous chiffres 1108 à **Publicitas, Bulle.**

Qui prêterait? 10.000 frs

contre bonne hypothèque (Domaine).
S'adresser à **Publicitas Bulle.**

HOMME d'âge mûr cherche place de garde-génisses.

S'adresser à **Publicitas, Bulle**

PERDU

entre Enney et Grandvillard une housse en cuir pour capote d'automobile. La rapporter contre récompense à **E. Glasson & Cie, Bulle.**

On cherche un jeune homme

de 14 - 17 ans, pour aider dans petit train de campagne avec faucheuse à moteur, bonne occasion d'apprendre l'allemand, gage et vie de famille, chez **Karl Utzinger-Trueb, Bülach.**

Avis important!

Ne venez pas à la Foire de Mai sans visiter

le Magasin PINATON

Maison fondée en 1872.

GRAND CHOIX

Tissus pour hommes et dames

- TRIÈGE PUR FIL -

Blouses - Chemises - Salopettes - Manteaux floteur Confection sur mesure.

DÉPOT bien assorti des célèbres Machines à coudre

"SINGER"

ÉPICERIE

MERCERIE

PUBLICATIONS

Le Greffe du Tribunal de la Gruyère vendra aux enchères publiques le **lundi 5 mai prochain, dès 14 heures**, dans une salle particulière de l'**Hôtel de la Gare à Montbovon**, les immeubles dépendant de la liquidation officielle de **GENDRE Justine, épouse d'Alexandre, à Montbovon**, comprenant principalement les immeubles sis à Montbovon:

- 1^{er} lot, art. 615, No 25, logement, place 115 mètres.
 - art. 622, No 330, les 3/4, grange, écurie et place de 128 m.
 - art. 610 Place de courtoine de 5 m 40 déc.
 - 11^{ème} lot, art. 612, Les Recards, pré de 26 ares 19 ca. (291 perches)
 - 11^{ème} lot, art. 196a, Crausaž, jardin de 9 ares 18 ca. (102 perc.)
 - 14^{ème} lot, art. 614, La Tine, bois de 10 ares 44 ca. (166 perc.)
 - 15^{ème} lot, les 2/12 art. 200, Le Coulat, bois de 20 ares 97 ca. (232 perches)
 - 16^{ème} lot, les 2/3 des art. 619, 611, Village, jardin de 552 m.
- Les conditions seront lues avant les enchères.
Bulle, le 28 avril 1930.

Greffe du Tribunal.

A LOUER la tère fleurie

d'une gîte printanière.
S'adresser à **Publicitas Bulle**, sous P. 7283 B.

On cherche

pour de suite **jeune fille**

sérieuse et recommandée, connaissant si possible la cuisine.
So présenter chez **Mme Peyraud, Dentiste, BULLE.**

On demande à acheter une ou deux vachettes pie-noires.

S'adresser à **Louis Magnin, aux Roseyres, La Tour-de-Trême.**

Notaire

A. YERLY, notaire à Bulle. - (Banque de l'Etat, côté de la Chapelle.)

Testaments, Partages, Vente d'immeubles, Emprunts hypothécaires, etc., etc.
Téléphone 2.68.

Vétérinaire GAPANY

Changement de domicile.
Immeuble des D^{elles} REMY Grand'Rue, 26
près de l'Hôtel St-Michel (café des armillis).
Castration des vaches
Téléphone 73.